

Pilotes Ryanair en Belgique : le dialogue social n'a pas eu lieu

AÉRIEN La reconnaissance des syndicats n'aboutit à rien



En Belgique, Ryanair emploie environ 580 personnes.
© REPORTERS / DPA

Nucléaire : Electrabel réclame un prix garanti

ÉNERGIE

Pierre Mongin prévient : il sera discret. Le directeur général adjoint du groupe Engie, maison mère d'Electrabel, refuse d'intervenir dans le débat belge sur le pacte énergétique. « Ce n'est pas à Electrabel de dire ce que la Belgique doit faire. »

On a donc cru qu'on allait s'enluyer, à la présentation des résultats 2017 du groupe Engie. Puis Pierre Mongin s'est (un peu) lâché. Et a fini par se montrer beaucoup moins discret que prévu. « Dans une vision énergétique, il faut garantir trois choses. Un, la sécurité d'approvisionnement, et Engie produit plus de 60 % de l'électricité belge. Deux, la compétitivité, c'est-à-dire fournir au plus bas coût l'énergie pour le consommateur et les industriels. Trois, l'indépendance : on peut mettre une pelote de fil partout pour importer l'électricité des voisins, mais est-ce que le Belge a envie de cette dépendance ? »

Une façon à peine voilée de plaider en faveur de la prolongation de certains réacteurs nucléaires au-delà de 2025 (date légale de leur fermeture). « Vous en déduisez ce que vous voulez. Ça va coûter cher si on prolonge le nucléaire, mais ce sera toujours moins cher que de mettre du renouvelable à la place. »

Mongin poursuit sur sa lancée, avec un propos inédit. « On ne pourra pas financer les investissements d'une prolongation sans régulation sérieuse, qui nous protège de variations trop fortes des prix de marché. Il faut un système de sécurisation de l'investissement. Si la prolongation est bénéfique, il n'y a pas de raison qu'on ne partage pas une partie des bénéfices. Mais si les prix s'effondrent, il faut que nos investissements soient protégés. »

Une protection en cas de prix de marché trop bas ? Electrabel n'a pas profité d'une telle sécurité lors de la prolongation de Doel 1, 2 et Tihange 1. Mais en cas de nouvelle prolongation, « il faudra aller un coup plus loin dans la régulation, assure Mongin. Regardez le "contract for difference" qui existe au Royaume-Uni, dans lequel l'Etat compense le manque à gagner en cas de prix trop bas. »

Isabelle Koehler, directrice générale d'Engie, s'est montrée beaucoup plus neutre. « Engie est prêt à supporter le scénario énergétique que la Belgique choisira. Notre vocation est de profiler Electrabel pour accompagner au mieux les choix politiques qui seront faits. »

Un mot sur les résultats, quand même. Engie repasse dans le vert, en 2017, avec un bénéfice net de 1,4 milliard. Le groupe se félicite d'une croissance organique de 5,3 %. Mais le pôle Benelux ressemble au vilain petit canard, affichant, lui, une décroissance de 8,2 %. « Ce n'est pas une très bonne année pour la production électrique en Belgique. Mais on a pu compenser une partie des difficultés par nos activités de services », conclut M. Mongin. ■

XAVIER COUNASSE



Pierre Mongin, directeur général adjoint du groupe Engie, maison mère d'Electrabel. © PHOTO NEWS.

PRESSION SOCIALE

La ruée vers la signature

La stratégie de Ryanair pour éviter de nouveaux problèmes avec ses pilotes est de leur faire signer, individuellement, un avenant qui donne lieu à une augmentation salariale d'environ 20 %. D'après la compagnie, cette stratégie aurait largement réussi. Il faut dire qu'elle a tout fait pour. Dans un courrier envoyé en janvier aux pilotes basés à Dublin, par exemple, Ryanair accuse les syndicats qui refusent d'organiser un vote individuel sur l'augmentation salariale proposée de retarder d'un mois le paiement effectif de celle-ci. « L'affirmation du syndicat selon laquelle un vote "porterait atteinte à vos intérêts à plus long terme" est une foutaise. Est-ce que Stanssted et plus de 45 autres bases ont détérioré leurs intérêts à plus long terme en votant pour et en recevant une augmentation de salaire de 20 % en janvier, alors que 35 % des pilotes de Dublin n'ont pas eu d'augmentation ? » En langage aérien comme ailleurs, ça s'appelle faire pression... É.R.

► Ryanair ne veut pas mettre un pied dans les subtilités du « dialogue social » à la belge.
► Pour les syndicats, les reconnaître, c'est reconnaître les règles belges de ce dialogue.

lotes et la direction en Belgique n'a en fait jamais existé. Après une première réunion le 19 janvier, syndicats, la Beca et représentants de Ryanair avaient conclu de se revoir un mois plus tard. Le courrier envoyé au directeur des ressources humaines de Ryanair ce 2 mars souligne qu'il n'a fallu que huit semaines pour arriver à un accord de reconnaissance pour l'Italie. « Vous avez décidé de contourner la représentation syndicale dans notre pays en demandant individuellement et directement à vos pilotes s'ils acceptent, ou non, une augmentation salariale à condition qu'ils acceptent, ou pas, un certain nombre de conditions unilatérales qui ne sont pas sujettes à négociations. » Et, depuis, silence radio.

Positions inconciliables ?

Pour les représentants des pilotes belges, il est clair qu'au-delà des déclarations de principe, Ryanair ne veut pas « vraiment » reconnaître les syndicats et, surtout, leurs fondements. Or, rappellent-ils, quand le personnel de Ryanair paye 13,07 % de lois sociales en Belgique, cela lui confère des droits (chômage, soins de santé, pension...) dont Ryanair ne les informe pas. Mais aussi une représentation syndicale. « On leur demandait d'ajouter trois lignes aux contrats des personnes basées à Charleroi ou Zaventem afin de rendre le droit du travail et les juridictions belges compétentes » explique Alain Vanalderweireldt (Beca). « En Belgique, contrairement au monde anglo-saxon, les syndicats n'ont pas à se faire reconnaître pour discuter au nom du personnel, leur rôle est reconnu

La direction de Ryanair a conclu un accord avec le syndicat des pilotes italiens Anpac « qui sera désormais la seule entité représentative des pilotes de Ryanair en Italie ». Après un autre avec la Grande-Bretagne, c'est le deuxième accord engrangé depuis le 15 décembre. Michael O'Leary, le patron de Ryanair, avait alors promis de reconnaître les syndicats de pilotes comme interlocuteurs sociaux pour mettre fin aux menaces de perturbations des vols durant les fêtes de fin d'année. Deux accords qui, en théorie, lient 45 % des plus de 4.000 pilotes de la compagnie irlandaise. « Ryanair a hâte de travailler avec l'Anpac et son nouveau conseil d'entreprise Anpac Ryanair pour conclure une convention collective de travail pour nos pilotes directement basés en Italie », explique la compagnie irlandaise.

Au même moment, à Bruxelles, l'association belge des pilotes (Beca), la CNE et son pendant flamand (LBC) assurent représenter 50 % des 180 pilotes et 30 % des 400 membres d'équipes basés en Belgique. Ils constatent que s'il n'est pas rompu, le dialogue social entre les pi-

20001238

sa **DVC** salles des ventes

ELLERMANSTRAAT 36/38 - 2060 ANVERS
tél.03/232.36.64 - fax 03/234.22.14
e-mail: dvc@dvc.be - www.dvc.be

BELLES VENTES PUBLIQUES

D'ART & ANTIQUITÉS (15°-20°)

le samedi 17 mars (11 & 14h)
le dimanche 18 mars (14h)

avec ea: une collection de Temse (Hollebeek) & une succession de Schilde (d'Oultremontlei) - une grande collection de céramique: du 20^e siècle e.a. de P. Picasso, Y. Futamura, Beate Kuhn, Michael Flynn, F.J. Altenburg, Takeshi Yasuda, Colin Pearson, ... - collection de poupées, joaillerie antique & ancienne

porcelaine Chinoise
grande collection de céramiques

P. Picasso (avec certificat)
C.H. Pedersen

CATALOGUE ENTIER SUR WWW.DVC.BE

Flandres 16^e siècle
Roderic O'Connor

EXPOSITION

les 10 & 11/3 (11-18h)
les 12 & 13/3 (14-17h)

20000989

EXPERTISE COLLECTIONS

Achat Vente Estimation

Rodolphe de Maleingreau d'Hembise
Av. Charles Thielemans 44, 1150 Bruxelles
info@expertise-collections.be - 02 733 35 05

ÉRIC RENETTE